

## **Chef/fe de projet Ville d'art et d'histoire** **Animateur/trice de l'architecture et du patrimoine**

---

Labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 2006 par le ministère de la Culture, la Ville de Saint-Quentin s'est engagée dans une politique ambitieuse de gestion et de valorisation du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie, consciente des enjeux que représente leur appropriation par les habitants et les visiteurs.

Dans ce cadre, la Ville de Saint-Quentin recrute un(e) Chef(fe) de projet Ville d'art et d'histoire/Animateur(trice) de l'architecture et du patrimoine, chargé(e) de mettre en œuvre la convention Ville d'art et d'histoire signée entre l'Etat et la Ville.

Au sein de la Direction du Patrimoine, des musées et des Archives, vous êtes rattaché(e) au Pôle Patrimoine, composé de 7 agents, et chargé(e) de mettre en œuvre, auprès du Directeur du Patrimoine et de son adjointe, responsable du Pôle, les objectifs de la convention en cours de renouvellement. Vous définissez, en étroite concertation avec les partenaires internes et externes, les axes prioritaires de la mise en œuvre du label Ville d'art et d'histoire et assurez le suivi de leur réalisation.

### **Missions principales**

- Assurer le pilotage de l'activité et la tutelle scientifique du label VAH.
- Poursuivre le travail engagé pour la mise en œuvre du label VAH.
- Assurer l'animation, le pilotage budgétaire et administratif du dispositif et des moyens qui lui sont dédiés.
- Développer les relations avec les partenaires et piloter les instances de mise en œuvre partagée du label.

### **Missions spécifiques**

- Finaliser le bilan décennal de la convention liée au label et définir le projet de la nouvelle convention de renouvellement de ce dernier, intégrant les grands enjeux architecturaux, urbains et paysagers de la Ville.
- Animer et assurer la formation continue de l'équipe des guides conférenciers (vacataires)
- Poursuivre la dynamique de sensibilisation et d'action éducative, en lien avec la chargée des actions jeune public, et les actions en direction des habitants, ainsi que la formation des professionnels.
- Veiller à la prise en compte des enjeux du label VAH dans les projets urbains, architecturaux et paysagers du territoire.
- Elaborer une programmation annuelle culturelle et patrimoniale garantissant la valorisation et la promotion des patrimoines et de l'architecture de la Ville, en suivre la communication et la promotion.
- Débuter une réflexion sur la conception d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).

## Compétences et qualités requises du candidat

Bonnes connaissances en histoire de l'art, architecture ou urbanisme (Bac+5)  
Connaissance du patrimoine local et régional  
Expériences significatives dans la conduite de projets  
Expérience dans l'encadrement d'équipe et connaissance des outils du management appréciés  
Connaissance du fonctionnement, des procédures administratives et budgétaires des collectivités territoriales  
Aisance rédactionnelle et relationnelle  
Rigueur intellectuelle, capacités d'analyse et de synthèse  
Capacité d'initiatives et force de propositions  
Maîtrise de l'anglais  
Sens du travail en équipe  
Capacité à fédérer des partenaires autour des projets

## Profil du candidat

Poste ouvert aux grades ou cadres d'emploi de catégorie A de la Fonction Publique Territoriale (cadre d'emploi des attachés de conservation du patrimoine), personnes ayant exercé un emploi d'animateur de l'architecture et du patrimoine d'une Ville ou d'un Pays d'art et d'histoire ainsi qu'aux candidats non titulaires de la Fonction Publique Territoriale mais dotés d'un Bac +5 et supérieur dans les domaines de compétences décrits ci-dessus.

## Condition d'exercice

Type de recrutement : Fonctionnaire ou contractuel de droit public.  
25 jours de CA + jusqu'à 17 jours de RTT sur un cycle 38h de travail hebdomadaire  
Télétravail possible (1 jour/semaine)  
Avantages : COS/CNAS, participation mutuelle  
Lieu : Mairie, Place de l'Hôtel de Ville 02100 SAINT-QUENTIN

## Modalités de recrutement

Envoi d'une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, d'une photocopie des diplômes ou des attestations justifiant la situation statutaire ou la réussite au concours à adresser avant le 18 août 2025.

Une présélection des candidatures sera effectuée sur CV et lettre de motivation.

**Conditions requises pour candidater :**

- Pour les candidats titulaires du grade d'attaché territorial ou attaché de conservation du patrimoine ou ayant été animateur de l'architecture et du patrimoine d'une Ville ou d'un Pays d'art et d'histoire : quatre épreuves d'admission (dossier méthodologique, mise en situation, oral de langue étrangère, entretien)
- Pour les candidats contractuels : une épreuve écrite d'admissibilité (dissertation) sera organisée, dès confirmation de la présélection, suivie de quatre épreuves d'admission (dossier méthodologique, mise en situation, oral de langue étrangère, entretien) pour les candidats admissibles.

Toutes les pièces constitutives de la candidature seront à adresser à [recrutement.agglo@casq.fr](mailto:recrutement.agglo@casq.fr)